

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 52 (1972)
Heft: 4: Problèmes d'actualité

Artikel: L'inflation : un danger pour l'économie libérale
Autor: Celio, Nello
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'inflation :

un danger pour l'économie libérale

Nello CELIO

Président de la Confédération

De nos jours, l'inflation constitue l'un des problèmes économiques les plus préoccupants dans la plupart des pays.

Les autorités participent avec plus ou moins de zèle à la lutte contre l'inflation. Mais les résultats obtenus jusqu'à présent ne sont guère encourageants.

Aucun pays industrialisé d'Europe n'a eu cette année un taux d'inflation inférieur à 5 %. La plupart des pays connaissent une dépréciation monétaire qui se situe entre 6 et 8 %. La Suisse n'y fait plus exception. L'évolution a créé une véritable communauté d'inflation, dont les taux ont eu la fâcheuse tendance à s'aligner vers le haut.

Un des éléments spécifiques de la lutte contre l'inflation, ici et ailleurs, est que souvent les mesures efficaces ne sont prises, au niveau politique, que lorsqu'il est trop tard pour décider d'une thérapeutique anti-inflationniste, c'est-à-dire lorsque les prix ont déjà commencé à grimper.

C'est à ce moment-là que les gouvernements sont invités, avec insistance à recourir à des mesures énergiques.

La démarche politique qui consiste à consacrer trop de temps à identifier le responsable de l'inflation, est assurément une mauvaise méthode pour mettre en place un instrument efficace de politique conjoncturelle. Parmi les grands objectifs de la politique économique, croissance, plein emploi, stabilité et équilibre de la balance des paiements, le plus menacé par cette pratique est en effet toujours la stabilité des prix.

Apparemment, les maux causés jusqu'ici par l'inflation n'ont pas été ressentis de manière telle que la population se soit émue outre mesure. Il est possible que ce manque de réaction soit lui-même la conséquence de la très large compensation des effets inflationnistes par le jeu de l'indexation et par l'augmentation nominale des salaires.

Toutefois, dans beaucoup de secteurs, le seuil critique est déjà franchi.

Malheureusement, nous ne disposons pas d'études ap-



profondies qui permettent de déterminer la répartition des gains et des pertes consécutives à l'inflation.

On sait toutefois que les gains réalisés grâce à elle par un petit nombre de personnes équivalent à autant de pertes chez ses nombreuses victimes. L'inflation provoque donc avant tout une inégalité dans les revenus. Avec le temps, celle-ci pourrait engendrer à son tour une lutte plus sévère pour une répartition différente des revenus, qui aurait un effet accélérateur sur les coûts, et, par là même, sur les prix.

Ainsi, l'inflation conduit peu à peu à la destruction de l'économie de marché par une action qui annihile l'influence du mécanisme des prix. Elle affaiblit le principe de la productivité puisque, sous son influence, les entrepreneurs ne vont plus rechercher une combinaison optimale des facteurs de production, puisque, le coût et le rendement marginal ne jouent plus aucun rôle dans leurs calculs. Elle fait alors naître une prospérité qui n'est qu'apparente.

L'inflation profite avant tout aux débiteurs de montants nominaux, car ils n'ont plus à verser qu'un intérêt à peine réel. Cela conduit à des distorsions structurelles qui rendent difficile l'affectation optimale de l'épargne aux investissements. Il pourrait s'ensuivre des gaspillages d'argent et des investissements mal calculés qui se soldent, en définitive, par une diminution du patrimoine national. On doit donc s'attendre à des à-coups dans les investissements.

Les pertes subies par les placements en valeurs nominales favorisent la fuite dans les valeurs réelles, ce qui engendre une spéculation particulièrement vive sur les immeubles et les terrains. Cette fuite aboutit également à un blocage des mécanismes de marché, puisque ce facteur de production se trouve bridé de tout côté. Ce monopole de l'offre a pour conséquence une hausse des loyers, notamment pour les logements neufs.

Dans de nombreux secteurs, les dépenses publiques doivent faire face à des charges accrues. On doit alors craindre que les équipements collectifs ne puissent plus être réalisés au même rythme, étant donné que par un effet résiduel, les capacités de production disponibles sont résorbées avant tout par le secteur privé. L'augmentation des impôts par le biais de la progression à froid est limitée et ne permet guère de couvrir la hausse des dépenses publiques.

Parmi les perdants, figurent également les épargnants, les retraités et les assurés des compagnies et caisses de pension privées qui travaillent selon le système des réserves en capital.

Il ne s'agit pas ici de remonter aux nombreuses causes

profondes de l'inflation. Elles sont pratiquement normalisées au niveau européen. La principale est assurément la compétition effrénée d'expansion et de croissance que se livrent non seulement les grandes entreprises — dans les listes de classement des milliardaires en chiffres d'affaires — mais aussi les salariés et leurs organisations, voire même les États et les communautés économiques.

Mais la rapidité du progrès technique et les contraintes qui en résultent sur le plan des investissements — par exemple, le remplacement des anciens équipements avant leur complet amortissement — la stimulation artificielle de la demande des consommateurs et les revendications sans cesse accrues envers l'État, sont également responsables de la situation actuelle, caractérisée par une demande qui dépasse très largement le volume de l'offre des services et des biens produits.

Un élément complémentaire contribue à l'accélération des mécanismes de l'inflation : le gonflement de la masse monétaire.

L'économie et l'État avaient pratiquement toujours pu faire pression sur le volume de crédit imposé par une expansion excessive. Dans ce contexte, il convient de signaler l'effet destabilisateur du déficit de la balance des paiements des États-Unis, déficit qui se renouvelle depuis plus de 10 ans.

Dans la situation actuelle, si l'on veut vraiment accorder la priorité à la stabilité monétaire, nos efforts doivent tendre à un temps d'arrêt dans la croissance. Le rythme de l'expansion doit être moins rapide, et les excès de la demande réduits. Il s'agit donc avant tout de s'attaquer aux causes de l'inflation. Il faut consolider le niveau de la productivité et réparer les dommages causés à la société et son environnement, avant que la croissance puisse à nouveau être stimulée. Il faudra éviter de réemprunter la voie de l'expansion, car on ne brisera le cercle infernal que si l'on arrive à maîtriser les espoirs que fait naître l'inflation. Sinon, ce sera bientôt la redoutable « stagflation ».

Une lutte contre l'inflation, qui veut dépasser la simple guérison des symptômes, devra modifier l'ensemble des données politiques et économiques, aussi bien que la mentalité des individus et leur état d'esprit. Au même titre que dans les problèmes d'environnement, il s'agit de retrouver et de respecter à nouveau des limites que l'on croyait dépassées.

Les causes de l'inflation sont cependant très diverses et se modifient constamment au fil des temps. Elle n'a

Vous ne faites jamais fausse route avec l'Union de Banques Suisses



**Notre point d'attache est la Suisse,
mais nos opérations couvrent le monde entier**

Nous avons des représentations à Bahrain, Beyrouth, Bogotá, Buenos Aires, Caracas, Chicago, Hongkong, Johannesburg, Melbourne, Mexico, Montréal, New York, Rio de Janeiro, San Francisco, São Paulo, Singapour, Sydney et Tokyo, une succursale à Londres et à Tokyo et plus de 170 guichets en Suisse.



Union de Banques Suisses

Zurich (Siège principal) Bahnhofstrasse 45

donc pas plus d'explication que de remède uniques à l'inflation.

Pour avoir quelque chance de succès, il faut mettre en œuvre un ensemble de mesures et d'instruments susceptibles de provoquer un effet aussi large que possible. Mais plus les personnes touchées par ces mesures sont nombreuses, moins les autorités se sentent-elles suivies.

Les nouvelles structures créées précisément par l'inflation empêchent de prendre des mesures efficaces contre le renchérissement. Il y a également des limites à la politique de déflation. Celle-ci ne devrait jamais aller jusqu'à mettre en cause le plein emploi. Il en va de même de la masse monétaire, de la structure de production (extension de l'appareil bancaire) ou des concentrations.

Il faut noter qu'un pays industrialisé, dont le taux d'inflation est inférieur à celui de ses principaux concurrents, risque de stimuler le commerce extérieur et d'encourager par là même l'expansion, au lieu de la freiner, à moins de contrebalancer l'avantage des prix par une réévaluation.

Pour le moment, la lutte contre l'inflation incombe institutionnellement et dans les faits, aux gouvernements nationaux. Cette répartition des tâches oblige chaque pays à entreprendre tout ce qui est en son pouvoir sur son territoire pour coordonner les efforts de lutte contre le renchérissement. Ce faisant, il réduit également le danger de contamination au travers des frontières.

Il semble donc indiqué de freiner à temps l'expansion des coûts et de la demande en utilisant les instruments traditionnels et globaux de la politique économique.

La stabilité du crédit, de la monnaie et de la concurrence doivent constituer la base de cette politique. Les partenaires sociaux doivent évidemment s'associer à cette responsabilité, en définissant une politique des salaires et des prix qui permette de revenir à la stabilité. Il faudrait enfin que la politique financière des pouvoirs publics donne l'exemple d'un comportement de concertation et de recherche de la stabilité.

L'interdépendance économique des pays limite cependant de plus en plus l'efficacité de ces instruments. Les restrictions monétaires par exemple sont neutralisées par des mouvements de capitaux internationaux, des emprunts sur le marché monétaire européen, un no-man's land monétaire qui réussit à échapper à tout contrôle national. On ne saurait nier que l'efficacité des mesures de la politique monétaire traditionnelle se soit progressivement affaiblie depuis quelques années. La mobilité des liquidités, dans un système bancaire fondé sur la concertation internationale, ignore les frontières nationales. A ceci s'ajoute

la complexité des décisions financières des sociétés multinationales.

Sur le plan des échanges extérieurs, le fait qu'on ne puisse s'appuyer sur la monnaie, en raison de l'instabilité monétaire actuelle, pèse lourdement. La réforme monétaire, qui s'avère longue et difficile, n'a pas encore donné de résultats concrets. Que peut-on attendre d'elle ? Dans le meilleur des cas, un apaisement progressif des mouvements perturbateurs de capitaux, et dans le pire des mécanismes autonomes de création nouvelles masses monétaires.

La recherche du salut ne consiste pas à restreindre la division internationale du travail — qui a largement contribué à la hausse de la productivité et au bien-être — ou la libéralisation des échanges et du commerce. Ce qu'il faut, c'est une coordination des politiques sur le plan international. Les États doivent suivre maintenant la voie indiquée depuis longtemps par les entreprises privées.

L'expérience a cependant montré que l'on ne saurait concerter la politique de stabilisation sur le plan international en uniformisant les moyens à mettre en œuvre. Il faut en effet tenir compte des différences des systèmes politiques, des structures et des besoins économiques, des degrés de développement. La concertation doit alors se limiter à quelques objectifs d'ordre général et à leur examen périodique : il s'agit d'observer une discipline commune, dans le respect des différences nationales et des possibilités politiques et techniques de chacun, l'exécution des mesures décidées devant rester autonome.

Les petits pays, comme la Suisse, dont le commerce extérieur est très important, et qui ne peuvent engager seuls la lutte contre l'inflation qu'avec une très petite chance de succès, seraient les premiers à profiter d'une telle action concertée. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la démarche entreprise par les pays du Marché Commun pour lutter ensemble contre le renchérissement, compte tenu de leur situation respective. Cet essai renferme des éléments précurseurs d'une action élargie à l'Europe et qui sont donc d'un grand intérêt pour la Suisse. En aucun cas, notre pays restera à l'écart. Il ne prendra pas des mesures autonomes, mais participera à la lutte engagée sur le plan international pour éliminer les excès conjoncturels et ramener la stabilité.

